

# NOS PRIORITÉS POUR



## 1 Nous mettrons en place une gestion transparente, équitable et solidaire de la commune en favorisant la participation des citoyens :

- Les réunions du conseil municipal seront entièrement publiques
- Les commissions municipales seront ouvertes aux citoyens
- Des réunions publiques générales ainsi que des réunions de quartiers seront organisées pour discuter des grands projets municipaux.

## 2 Nous renforcerons la qualité des services publics existants et en créerons de nouveaux :

- Nous relancerons et développerons le centre aéré par la signature d'une convention entre la commune et l'association qui l'a fait fonctionner depuis plus de 20 ans.
- L'accueil de la mairie sera déplacé au rez-de-chaussée de l'aile droite du bâtiment, une rampe d'accès sera construite pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes.
- Nous développerons les moyens d'action du CCAS sans démagogie (aides aux familles qui en ont besoin pour envoyer leurs enfants au centre aéré, aides ponctuelles au recouvrement des factures après étude des dossiers). Nous travaillerons en collaboration avec les partenaires institutionnels et sociaux ainsi que les associations d'insertion pour aider les personnes en situation de précarité ou de chômage.
- Nous nous battons pour que le service postal de qualité revienne à Illats : La Poste devra prendre en compte l'augmentation de notre population sous peine de perdre des clients de sa banque.
- Nous achèterons un minibus (30 000€ maintenance comprise) afin de permettre aux personnes âgées qui le souhaitent d'aller aux marchés de Podensac et de Cadillac. Il sera également prêté aux associations pour assurer les déplacements les plus longs.
- Nous mettrons en place le service de l'aide aux devoirs pour les enfants scolarisés en primaire, au collège, au lycée professionnel et général. Nous solliciterons les étudiants et les retraités.
- En partenariat avec les associations locales, nous mettrons en libre accès l'Internet afin de permettre à ceux qui n'ont pas d'ordinateur de consulter les sites culturels et administratifs.

## 3 Nous mettrons en place une gestion transparente de l'eau enfin favorable aux usagers :

- Nous réduirons les marges réalisées par le syndicat des eaux, la SAUR et La Lyonnaise aux dépens des usagers pour faire baisser significativement le prix de l'eau.
- Nous proposerons la création d'une commission consultative des usagers de l'eau au sein du syndicat.
- Nous passerons à terme en régie intercommunale de l'eau et de l'assainissement en rejoignant nos voisins de Barsac, Preignac et Toulenne.

## 4 Nous ferons l'assainissement collectif dans les quartiers Escalés, Téouley, Callac et Bouriet :

- Une troisième station d'épuration sera construite. Nous ferons un appel d'offre dans lequel sera introduit une PME basée sur la zone artisanale cantonale et qui réalise des équipements performants et respectueux de l'environnement.

## 5 Nous ferons de nouveaux aménagements :

- Le parking de l'école sera entièrement aménagé : revêtement partiel en enrobés, terrain multi sports, aire de jeux pour les enfants, plantation d'arbres et mise en place de mobilier urbain (bancs, poubelles). Il sera équipé d'un éclairage approprié. Une réflexion sur le stationnement des poids lourds sera engagée avec pour objectif de sécuriser la zone.
- Afin de faire face à la croissance programmée des effectifs scolaires, un plan d'aménagement et d'agrandissement du groupe scolaire sera lancé.
- La place de l'église fera l'objet d'un traitement paysager (rédéfinition des espaces verts, cheminement piéton). Les abords du parvis seront mis en valeur par un traitement de surface en pavés. Le stationnement sur la place sera étudié en fonction des besoins pour permettre la mise en place de bancs, de tables et de poubelles en bois.
- Le revêtement de la place de la salle des fêtes sera stabilisé. Un éclairage adapté aux manifestations nocturnes sera disposé. La traversée piétonne entre la place de l'église et la place de la salle des fêtes sera sécurisée par un plateau surélevé de couleur assurant la liaison entre ces deux espaces publics et obligeant l'automobiliste à réduire sa vitesse dans cette courbe dangereuse.